

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le mardi 21 mars, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 17 mars 2023

Objet
N° 23/03/13
VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2023 * BUDGET GENERAL

Présents Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET, Madame Maryvonne ALVARD

Représentés Madame Guyonne FOURNIER donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

Absents excusés
Madame Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2022 qui s'équilibre par section en dépenses et recettes comme suit :

Section fonctionnement 2 054 568.22€
Section d'investissement 2 772 383.52€

Le budget 2023 a été voté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE
Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage en mairie de Vallorcine du
Au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance

Le Maire
Pour copie conforme

